

PAGES ÉCONOMIQUES

Maroc : Six pôles portuaires à l'horizon 2030

La position stratégique de l'Orient aidant, un centre logistique majeur pour l'exploitation des agrumes y verrait le jour. Il est possible aussi de voir se développer la desserte passagers, dans le cadre de l'amélioration des communications avec les autres régions du Maroc, soit en complémentarité soit en concurrence avec le port de Tanger.

Le deuxième pôle portuaire concerne Tanger justement et aura trois vocations principales. Le développement industriel de la zone de Tanger, le développement de la logistique offshore à destination de l'Europe et le développement du transbordement de conteneurs au croisement des lignes est-ouest et nord-sud.

Pour ce qui est du port de Tanger-ville, il connaîtra un fort développement dans les services en raison du transfert des trafics commerciaux et de la rénovation urbaine en cours. Il pourrait également devenir un véritable hub de croisière. La proximité de Tanger de l'Espagne devrait lui permettre de

conserver des liaisons rapides (navires passagers à grande vitesse)..

Kénitra-Larache est le troisième pôle portuaire envisagé. Selon les prévisions du ministère de tutelle, le port de Kénitra serait logiquement le point d'exportation des produits agricoles du Gharb. Mais sa nature fluviale sera une lourde contrainte. Pour la surmonter, et compte tenu de l'obsolescence des infrastructures et superstructures du port commercial actuel et de son enclavement dans la ville, le port de commerce sera récupéré par la ville pour une valorisation urbaine et touristique. Il serait tout aussi possible d'abandonner la vocation commerciale de Mehdiya et d'aménager un véritable port de pêche correspondant à son usage actuel, mais dans des conditions de sécurité et de travail adaptées aux attentes des pêcheurs.

S'agissant du pôle portuaire Casablanca-Mohammedia, vu la saturation des axes routiers et ferroviaires et l'insuffisance des capacités de stockage (céréales et conteneurs) des options seront proposées en cohérence avec les études

en cours, explique-t-on auprès du ministère du Transport. Mais l'intégration urbaine en cours de l'interface ville-port maintiendra la complexité d'accès au port par voie terrestre, ce qui devrait orienter davantage Casablanca comme port généraliste à haute valeur ajoutée. La décision de relocalisation des installations OCP sur Jorf s'inscrit dans cette optique. Dans le même sens, le terminal minéralier et des exports de petits minerais pourrait être re-localisé sur un autre pôle portuaire. (Kénitra-Larache ou Jorf Lasfar-Safi).

Pour ce qui du port de Mohammedia, il est envisageable de localiser les installations de réception des navires à l'abri de la digue principale et libérer le port ancien pour conforter le rôle balnéaire et port de plaisance de la ville.

Le pôle portuaire Jorf Lasfar-Safi, est appelé quant à lui à devenir un centre industriel majeur avec la réception/exportation des grands vrac industriels et énergétique, des intrants et des produits finis. Des zones industrielles lourdes sont en développement à l'arrière de ces ports justifiant des exten-

sions importantes des capacités portuaires, dont un nouveau port à Safi.

Par ailleurs, la perspective de la mise en service de l'autoroute et de la voie ferrée entre Marrakech et Agadir devraient conforter la vocation régionale du port d'Agadir en lui ouvrant un hinterland (l'arrière-pays continental d'un port) beaucoup plus large, en complémentarité avec Casablanca. Pour ce faire, il est envisageable de déplacer les structures de réparation navale vers un autre site et de donner au port actuel une vocation purement touristique. Cette option serait accompagnée par la création d'un nouveau port de commerce.

Le dernier pôle portuaire projeté est celui du sud. A Laâyoune, le rôle joué par le port dans l'exportation des phosphates et dans l'approvisionnement de l'économie de la ville devrait être renforcé. Concernant Dakhla, elle pourrait voir se développer des flux d'exportation des produits et des approvisionnement (intrants industriels et population) assurés aujourd'hui totalement par voie ter-

restre.

Chaîne logistique

Le gouvernement veut doter le secteur portuaire d'un plan directeur 2010-2030. L'objectif est de développer et moderniser les ports de manière à pouvoir accompagner les mutations économiques que connaît le pays.

Les résultats de l'analyse de la demande portuaire et des projections du trafic font ressortir que le trafic commercial serait multiplié par 3 à 3,6 en 2030. Il serait entre 220 et 264 millions de tonnes en 2030 au lieu de 70 millions de tonnes en 2008.

Le plan directeur portuaire national se veut donc une réponse aux besoins évolutifs de l'économie marocaine et des investisseurs nationaux et étrangers.

Le plan procède également de la volonté de mettre à niveau toute la chaîne logistique sur laquelle le Maroc mise beaucoup pour renforcer sa compétitivité et dont les ports constituent un des principaux maillons.

Source: Ayoub Allamaâkchaoui

Viande Halal

A 30 minutes de Montréal

ABATTOIR ZAMPINI INC.

Armando Zampini, Propriétaire

Chèvres - Moutons - Veaux - Lapins - Viande Chevaline - Canards

1425, L'Achigan Nord, L'Épiphanie

Autoroute 40 Est, (Sortie 108, puis tourner à gauche)

Prix abordables!

Téléphonez au

(450) 588-3439

Vous pouvez Aussi accomplir le rituel de l'abattage par vous-même

SERVICES COMPTABLES SAINT-LAURENT

M. Abder, Administrateur agréé, commissaire à l'assermentation

- ◆ Déclarations d'impôt, TPS, TVQ.
- ◆ Planification fiscale et successorale;

2169, boul. Marcel-Laurin, St Laurent (Qc) Suite 150

À côté de Revenu Québec Tél. (514) 331-5346

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

عقد الزواج

يسعد الجمعية الإسلامية لشمال مونتريال أن تقدم للجالية المغربية خاصة والإسلامية عامة خدمة إبرام عقد الزواج حسب الشريعة الإسلامية. و تحيطكم الجمعية علما أن هذا العقد معترف به من طرف الحكومة الكيبكية و مصالح القنصلية العامة المغربية بمونتريال

للمزيد من المعلومات الرجاء الإتصال بالأخ عمر
(514) 325-7322

العنوان: مسجد نور الإسلام

4675, Rue Amiens, Montréal-Nord, (Angle Amiens/Drapeau)

ACTE DE MARIAGE

L'Association Musulmane de Montréal-Nord est heureuse d'offrir à la Communauté Marocaine en particulier, et Musulmane en général, le service de délivrance de L'acte de mariage musulman.

L'acte délivré est reconnu par le Gouvernement du Québec et par le Consulat Général du Maroc à Montréal.

Pour informations et Rendez-vous
M. Omar : (514) 325-7322

Adresse : Mosquée Nour Al-Islam, 4675, Rue Amiens, Montréal-Nord
(Angle Amien/Drapeau)

Pour en savoir plus sur l'Association Musulmane de Montréal Nord (AMMN), visitez le site WEB <http://www.ammn.org>